

**Atelier Synergies industrielles et contribution  
à la dynamique économique du territoire  
Jeudi 08 février 2024  
Compte-rendu**

## **INTRODUCTION**

---

### **Ophélie JOVELIN, animatrice – agence Neorama**

Bonjour à tous, nous rappelons que l'atelier de ce soir est retransmis et enregistré. Nous sommes réunis ce soir afin d'échanger sur les volets synergies industrielles et contribution à la dynamique économique du territoire. Puisque notre participant a déjà assisté aux précédents ateliers et après accord du participant et des garants, nous ne représenterons pas le projet et présenterons brièvement les missions de la CNDP avant la thématique du jour.

## **Présentation de la CNDP**

---

### **Jonas FROSSARD, Garant de la CNDP**

Valérie DEJOUR et moi-même avons été désignés par la Commission Nationale du Débat public (CNDP) qui est une autorité administrative indépendante au même titre que la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés). Notre fonction est de défendre et de garantir le droit de participation et d'information des publics, sur des projets qui ont un impact sur l'environnement. Ce projet entre dans ce cadre. Nous sommes là pour faire en sorte que le débat soit organisé de manière transparente, sincère et que cela puisse être utile à la décision.

## **Le GIE OSIRIS**

---

### **Carl PATOIS, Administrateur du Groupement d'Intérêt Economique OSIRIS**

Le GIE, ce sont 277 personnes qui sont au service des entreprises qui sont sur la plateforme Les-Roches-Roussillon. Nous allons nous concentrer sur le morceau Roussillon puisque c'est là que s'implante le projet eM-Rhône.

Nous fournissons les services à 16 entreprises qui sont dans la continuité de la vallée de la chimie, puisque nous opérons par transfert par canalisation de Lyon. Nous avons certains produits qui viennent de Lyon par canalisation sur la plateforme. Toutes les productions de la plateforme sont d'une manière ou d'une autre au service de la chimie du bassin.

Le GIE, Groupement d'Intérêt Economique, fournit des services industriels à tous les intervenants et entreprises qui sont sur la plateforme. Le principe étant de fournir tout ce qui n'est pas cœur de métier à un industriel pour qu'il se concentre sur la transformation de la matière de la manière la plus efficace possible.

Nous nous occupons de tout ce qui est accès, c'est-à-dire la **sûreté/sécurité** :

- Le contrôle des personnes ;
- Le contrôle des véhicules : l'entrée, la sortie et le déplacement des wagons sur le site, le contrôle des camions, la pesée et la conformité à la directive du transport pour le compte des entreprises qui sont là. Nous leur garantissons que si un camion entre sur la plateforme, c'est qu'il est conforme et que si nous le laissons repartir, c'est aussi conforme, c'est-à-dire, que le poids est bon et les documents sont en accord avec ce qu'il y a dans le camion.

C'est un service très important. Il y a un énorme intérêt à mutualiser ce genre de choses car chacune des entreprises, si elles étaient seules, devrait avoir son propre pont bascule, ses propres équipes pour contrôler les camions. Au lieu de quoi, le principe de mutualisation fonctionne et nos équipes font ça pour tous ceux présents sur la plateforme.

Nous fournissons aussi tout ce qui est **fluide** :

- Si vous avez besoin de gaz naturel, nous amenons le gaz naturel au tuyau au coin du carreau, autrement dit la zone d'activité ;
- Si vous avez besoin d'électricité, nous vous la fournissons à la tension qui vous convient. Si vous voulez de 5500 volts, il y aura du 5500 volts ; 450 volts, nous vous le fournissons.
- Nous fournissons l'énergie sous forme de vapeur et les autres utilités comme l'eau sous toutes ses formes (l'eau déminéralisée, l'eau brute, l'eau de refroidissement), de l'azote, de l'air comprimé, etc.

Cette liste n'est pas à exhaustive. Aujourd'hui il y a l'hydrogène dans cette liste, demain il y aura du CO<sub>2</sub>. À partir du moment où c'est utilisé par plus de deux clients, le GIE prend en charge la partie infrastructure de sorte que le coût ne soit pas le problème d'une seule entreprise mais le plus partagé et mutualisé possible.

Concernant tout ce qui est **services** :

- Nous avons un service incendie, avec 8 camions de pompier qu'aucun des industriels présents ne pourrait s'offrir seul. Cela donne une force de frappe pour intervenir chez n'importe quel industriel de la plateforme afin de résoudre les sinistres et intervenir pour donner les premiers soins d'urgence. Nous avons donc une qualité de sécurité opérationnelle pour les personnes présentes.
- Nous fournissons la médecine du travail ;

- Nous fournissons le réseau de fibre optique afin que tous soient connectés en haut débit ;
- Nous pouvons faire les analyses de laboratoire.
- Nous pouvons fournir un magasin.
- Nous sommes aussi très fiers d'avoir un centre de formation continue doublé d'un lycée professionnel dans lequel nous formons des jeunes en alternance. La plupart des personnes en alternance ont leur alternance sur la plateforme et cela constitue un vivier de personnes formées pour les industriels de la plateforme. Lorsqu'un jeune a donné satisfaction même s'il n'y a pas forcément un emploi chez A ou B, C étant lui aussi sur la plateforme, il est aux premières loges pour dire qu'il est intéressé pour recruter cette personne. Cela est un vrai avantage d'utiliser les services de ce lycée.

Pour que cela fonctionne, il y a une autre mission du GIE qui est la **gouvernance**. Aujourd'hui c'est une plateforme industrielle, cela veut dire que le GIE est représentant devant l'Etat pour tout ce qui concerne l'objet du contrat. Notre contrat industriel contient tout ce que je viens de vous décrire. Donc nous sommes devenus le point de rencontre en ce qui concerne les industriels et l'Etat.

L'Etat a une seule tête référente et les acteurs de la plateforme nous confient la mission d'interagir avec les services de l'Etat. Le document qui est le plus représentatif de ce travail en commun, c'est ce que nous appelons la charte « Hygiène, Sécurité, Environnement » (HSE) qui prescrit à tous ceux qui sont sur la plateforme, leurs obligations. Ces obligations s'appliquant à tous, il y a une notion de respect mutuel de ces règles du jeu qui permettent à des sociétés qui sont distantes de moins de 10 mètres, d'être en confiance et de savoir que le voisin ne représente pas un danger. Nous sommes les garants du respect de ces règles. Pour cela, nous avons des audits, nous animons des comités où nous partageons nos retours des incidents. Il y a des règles très claires sur les études de dangers. Ce sont ces règles du savoir être ensemble qui sont consignées dans cette charte HSE.

De façon plus générale, concernant tout ce qui est sujets communs, sujets transversaux, il est naturel que le GIE le coordonne, fasse se rencontrer les gens pour trouver des solutions qui soient à chaque fois le point de convergence entre les intérêts des uns et des autres et toujours rechercher la bonne solution au meilleur coût. Une des raisons de la durée dans le temps du GIE, c'est l'avantage économique qu'il a apporté à tous. Si nous revenons sur l'exemple du camion de pompier, si une entreprise est seule elle devrait en avoir au moins deux, voire trois. Aujourd'hui, l'entreprise en paye 0,5 ou 0,8. Cela lui coûte beaucoup moins cher d'avoir 8 camions de pompier partagés plutôt que 3 toute seule.

Enfin, il y a toute la partie **développement de la plateforme** :

- Nous avons une mission de promotion de la plateforme dans différentes instances.
- Il y a l'accueil des nouvelles activités, c'est pour cela que nous sommes là ce soir. Il est notoire qu'il y a de la disponibilité foncière sur cette plateforme. Notre mission est d'identifier les beaux projets créant le plus de valeur pour tout le monde, que ce soit l'arrivant ou que ce soit ceux déjà présents. L'objectif est de maintenir les synergies et le vivre ensemble qui ont présidé à cette plateforme depuis l'origine.

Sous le règne de Rhône-Poulenc, il était naturel de mettre les usines là où c'était le moins cher et de bénéficier d'une matière première et des services proposés. Nous bénéficions de cela aujourd'hui et nous nous attachons à ce que les nouveaux arrivants soient des pièces de puzzle qui continuent à assurer cette cohérence. Une fois que les entreprises sont installées,

nous les accompagnons dans leur projet. Une entreprise qui souhaite augmenter sa production nous dira qu'elle a besoin de plus d'azote, de plus d'électricité et nous, nous allons nous organiser pour créer les conditions pour que cela soit possible : construire les infrastructures nécessaires à cela en toute simplicité. Le cahier des charges pour l'entreprise ce sera de dire « j'ai une date et j'ai un besoin ». Là où ailleurs ils auraient eu besoin de mobiliser des équipes pour étudier cela et comment optimiser l'implantation, nous avons des équipes pour qui c'est la seule mission et donc relativement facile de faire.

**Les avantages de la plateforme**, ce qui fait que quelqu'un a envie de s'installer chez nous, sont :

- Que nous avons un gros avantage logistique car nous sommes bien placés sur la carte de France. Nous sommes à des carrefours de communication. Nous bénéficions d'un accès au fleuve et nous avons la capacité d'accueillir du vrac liquide. Le port de Salaise accueille du vrac solide. Dans un futur pas trop lointain je l'espère, le port de Salaise sera équipé d'un terminal de containers. C'est notre vœu à tous que les containers qui arrivent sur la plateforme ne passent plus par Lyon, en faisant des dizaines de kilomètres sur le fleuve pour rien, pour être ensuite acheminés par camions. Nous avons aussi embranché le rail, ce qui est très important.
- Le partage des services : c'est un atout phénoménal pour quiconque est là, tout est moins cher car nous le partageons. Nous mutualisons des achats d'énergie. Nous nous occupons de collecter les déchets banals comme dangereux. Nous avons la station d'épuration qui prend en charge le rejet au Rhône qui est sous le contrôle du GIE et les entreprises n'ont pas besoin de s'en préoccuper. C'est le GIE qui est en interface avec la DREAL sur le respect du code de l'environnement.

Finalement, nous appelons ça **une écologie industrielle**, c'est-à-dire, qu'il y a un écosystème qui fonctionne et qui cherche à s'améliorer en permanence avec les avantages locaux disponibles.

Ensuite, sur cette plateforme qui compte 1600 personnes parmi lesquelles il y a les 277 salariés du GIE, il y a un dynamisme local et des dynamiques de projets qui sont importantes. Aujourd'hui sans parler du projet eM-Rhône, entre 2022-2024 le portefeuille de projets s'est établi à 200 millions d'euros réalisés chez les différentes entreprises et en partie chez nous.

Nous sommes aussi fiers d'avoir amorcé une trajectoire de dégageement des énergies carbonées, notamment en essayant de valoriser au maximum la chaleur fatale. Nous avons réduit notre utilisation des fossiles de 70 % en 10 ans. Les derniers 30 % sont les plus difficiles. Il faut qu'ils soient en plus malléables, pilotables ce qui est rarement le cas des solutions alternatives, notamment pour les ENR (Energies Renouvelables). Leur défaut est qu'elles ne sont pas pilotables.

La **plateforme rayonne à différents niveaux**. De manière indirecte, elle emploie 5000 personnes sur le territoire qui sont tous nos ambassadeurs, car ils sont capables de témoigner de ce que sont les conditions de travail sur la plateforme. C'est un élément très sécurisé car sur une plateforme chimique la sécurité est la priorité absolue.

Nous avons aussi plein d'outils :

- Les relations avec le SDIS ;
- Les pôles de compétitivité ;
- Nos pairs dans la vallée de la chimie, le syndicat France-Chimie.

La plateforme existe à l'échelle très locale comme avec nos relations privilégiées avec Inspira qui est juste à nos portes au sud, notre Communauté de Communes EBER (Entre-Bièvre-et-Rhône), le Département ou le Conseil Régional. Sur certains sujets, notre professionnalisme est reconnu jusqu'à la DGE et il nous arrive relativement régulièrement que les services parisiens de l'Etat, prennent attache avec nous pour demander notre avis ou récupérer des informations sur nos pratiques, nos attentes, nos besoins afin de faire progresser la méthode industrielle.

## Les synergies industrielles du projet

**Olivier COLIN, Chef de projet de projet Carbon Capture & méthanolation, Elyse Energy**

L'idée est de venir s'appuyer sur les forces et les atouts proposés par le GIE OSIRIS avec tous les autres industriels de la plateforme.

Globalement le projet eM-Rhône a besoin de plusieurs ressources :

- Le CO<sub>2</sub> ;
- L'électricité ;
- La vapeur ;

L'idée est vraiment d'optimiser les synergies avec les industriels. Par exemple sur le dioxyde de carbone, je rappelle que 213 000 tonnes par an sont nécessaires pour le processus de méthanolation, une partie de ce dioxyde de carbone serait capté sur la plateforme participant ainsi à la décarbonation des industriels de la plateforme.

Il y aurait une certaine synergie sur l'utilisation du produit final, le e-méthanol, qui est du méthanol car nous sommes sur la même composition chimique. Le méthanol sur la plateforme industrielle est aujourd'hui déjà utilisé. L'idée est de partir du fait qu'il y a des consommateurs sur la plateforme et donc, d'aller proposer une substitution de ce méthanol fossile par l'électro-méthanol, produit par le projet eM-Rhône.

Je m'attarde aussi sur d'autres ressources et pour plus de détails sur ces ressources, [un atelier s'est tenu sur l'approvisionnement](#) il y a de cela deux semaines. Nous avons un besoin de vapeur déjà présente sur la plateforme. Nous allons nous baser sur les atouts et les services qui sont proposés par le GIE OSIRIS, notamment concernant la fourniture des différentes utilités dont la vapeur bas-carbone fait partie. C'est l'atout que la plateforme propose déjà et nous avons pu le voir lors de la présentation de Monsieur Patois, avec une certaine décarbonation et donc un poids carbone sur lequel nous souhaitons nous appuyer. Il y a une donc une vapeur bas-carbone que nous souhaitons absolument utiliser sur cette plateforme puisque cela fait partie des invariants du projet et la certification bas-carbone du produit final est très importante pour Elyse Energy. Sans ça notre e-méthanol n'a pas de valeur.

Nous pouvons étendre ce principe à toutes les autres utilités. Il suffit de reprendre la liste faite par Monsieur PATOIS (air comprimé, azote etc.).

Sur les **synergies avec la plateforme**, il paraît aussi très intéressant de présenter la pérennisation des infrastructures de la plateforme que le projet eM-Rhône pourrait renforcer :

- Premièrement, il amènerait un renforcement de la capacité électrique de la plateforme. Nous avons un besoin d'environ 240 MW d'électricité auquel nous répondrons via un raccordement spécifique depuis le poste de Gampaloup, géré par notre partenaire en co-saisine RTE. Globalement, nous pouvons apporter en plus sur la plateforme du GIE OSIRIS cette capacité électrique supplémentaire.
- Une contribution au coût fixe et une pérennisation de l'offre de services offerte par le GIE.

C'est donc une véritable pérennisation de tous les services proposés sur la plateforme, je ne vais pas insister sur les autres utilités déjà évoquées. Mais si nous repartons de la présentation de Monsieur Patois, nous allons bien utiliser le service incendie. Une certaine synergie peut être trouvée sur d'autres utilités. Si je prends l'exemple du laboratoire<sup>1</sup>, pour notre e-méthanol nous devons avoir une certification bas-carbone et nous pourrions être amenés à faire appel aux services du laboratoire géré par le GIE OSIRIS. Voici quelques exemples très concrets sur la pérennisation des services de la plateforme que pourrait apporter le projet eM-Rhône.

En ce qui concerne la maintenance des équipements industriels, divers scénarios ont été étudiés en amont de la concertation, notamment sur la vapeur. Par exemple, une étude de revamping (modification, dégoulotage) a été réalisée sur l'une des chaudières arrêtée pour conversion en biomasse. Cela souligne l'importance de l'arrivée du projet eM-Rhône, permettant d'accompagner les fameux 30% difficiles à décarboner. Aujourd'hui, le projet eM Rhône pérennise les assets existants, tels que le revamping envisageable au sein d'un asset existant.

La pérennisation des autres services, tels que le laboratoire, les services administratifs, la gestion des camions, la sûreté et la sécurité, est tout aussi cruciale. Nous contribuerons également à pérenniser et à développer des services de transport et de logistique pour nos matériels et notre produit, étant donné que tous nos clients ne seront pas sur la plateforme. Par exemple, pour l'envoi d'e-méthanol par le projet Em-Rhône, nous favorisons l'envoi fluvial et ferroviaire, étudiant actuellement le renforcement de l'offre de services ferroviaires. Collaborant avec Rubis Terminal, nous envisageons le chargement depuis cet appontement pour expédier le méthanol par barge vers les clients le long du Rhône. Étant donné la taille du projet, une réflexion est en cours concernant la livraison des équipements via les trains et les barges si le projet aboutit.

Désormais, nous cherchons à élargir nos synergies en explorant au-delà de la plateforme et en examinant les opportunités au niveau territorial. En dépit de notre ancrage dans l'écosystème industriel, nous devons élargir notre perspective. À proximité, INSPIRA regroupe des industries proposant des services industriels pouvant contribuer au développement de notre ancrage local, dépassant ainsi le périmètre de la plateforme du projet eM-Rhône. Pour illustrer cela, des exemples d'industries telles que Trédi peuvent être sollicités pour différentes opérations, notamment le captage de CO<sub>2</sub>, la fourniture et le

---

<sup>1</sup> Afin de certifier notre méthanol, une analyse continue de sa qualité est faite. Un laboratoire industriel est une pièce dédiée aux instruments de mesure et aux ordinateurs permettant cette analyse et son traitement par une personne dont c'est le métier. Dans les services que propose le GIE à ses membres, il existe un laboratoire avec des salariés payés par le GIE qui effectuent toutes sortes de mesures et d'analyses des produits amont ou aval du procédé, pour un certain nombre d'industriels membres du GIE. Nous pouvons imaginer que Elyse dispose de sa "palliasse" dans ce labo (au lieu d'avoir le nôtre).

renforcement de vapeur. Collaborer avec INSPIRA offre également un réseau industriel pour répondre aux besoins du projet, que ce soit en termes de sous-traitance ou de services aux entreprises. Ancrer nos compétences et services localement signifie aussi s'appuyer sur les compétences et services disponibles sur le plateau d'INSPIRA.

Concernant le développement d'une activité locale de stockage et de captage de CO<sub>2</sub>, nous envisageons en priorité la plateforme du GIE OSIRIS, puis nous pensons élargir notre champ d'étude des sources de CO<sub>2</sub>. L'idée est de tirer parti des compétences des « voisins » en matière de stockage de CO<sub>2</sub>, étant donné que ce domaine n'est pas encore très développé. Nous souhaitons être accompagnés dans ce domaine pour proposer cette nouvelle offre de stockage et de distribution de CO<sub>2</sub>.

Si nous examinons la zone d'implantation prévue pour le projet eM-Rhône, de l'autre côté de la route départementale 4, nous trouvons Rubis Terminal, responsable du stockage de méthanol pour plusieurs industriels de la plateforme du GIE OSIRIS. Il nous semble naturel d'engager des discussions avec eux pour qu'ils puissent prendre en charge le stockage de notre méthanol, que ce soit pour l'envoi vers la plateforme ou vers d'autres clients locaux ou nationaux. Cette décision repose sur leur savoir-faire, les équipements disponibles et vise à établir des relations plus étroites pour renforcer la synergie avec notre voisin.

## Questions/Réponses

*Question : Est-ce que cela nécessitera de renforcer les services existants ou tels qu'ils sont dimensionnés cela suffirait ? Je pense notamment aux pompiers.*

Réponse de Carl PATOIS : Pour les choses comme les pompiers c'est un vrai gain pour tout le monde. Nous n'allons pas intégrer un nouveau camion de pompier seulement pour Elyse Energy. Par exemple sur le laboratoire, s'il y a besoin d'un laboratoire en plus nous embaucherons un laboratoire en plus. Le coût marginal pour eM-Rhône sera intéressant et pour les autres entreprises utilisant le laboratoire, les frais de structure seront diminués. C'est cela la logique, soit ce sont des frais de structures qui sont partagés, soit il n'y a pas d'augmentation des frais de fonctionnement. Si je prends l'exemple de l'air comprimé, nous n'allons pas investir dans des compresseurs supplémentaires. Les amortissements liés au réseau de fonctionnement de l'air comprimé sont constants, plus il y a de clients et moins il y a de charge pour chacun. C'est le principe de mutualisation qui prévaut.

*Question : En termes d'alimentation électrique, est-ce que vous allez passer par la plateforme ou bien allez-vous faire comme Hexcel et passer par un poste d'alimentation extérieur ? Même question pour la vapeur, aujourd'hui nous savons que la vapeur décarbonée vient essentiellement de Tredi. Est-ce que Tredi aurait la capacité de fournir la vapeur nécessaire ou alors faudrait-il investir dans de nouvelles chaudières ?*

Réponse d'Olivier COLIN : Concernant l'électricité nous aurons un poste dédié au regard des besoins en puissance. C'est un poste spécifique avec l'accord de la plateforme.

*Question : Est-il exclusif à eM-Rhône ?*

Réponse de Carl PATOIS : Cela n'est pas décidé.

Réponse d'Olivier COLIN : Aujourd'hui sur l'électricité, les 240 MW sont issus de notre étude initiale. Forcément si demain, et c'est notre souhait d'avoir un meilleur rendement, il nous en reste un petit peu nous pourrions réfléchir à la redistribuer. Pour le moment nous sommes sur une consommation exclusivement réservée au projet eM-Rhône. Nous en discuterons au fur et à mesure que nous avancerons dans les études de détails.

Réponse de Carl PATOIS : Ce serait la quantité d'électricité qui serait exclusive. Les infrastructures si Elyse Energy le souhaite, pourraient être partagées. Ils porteraient moins de charges fixes et il y aurait une fraction du poste qui pourrait être mutualisée. S'agissant de la vapeur, n'oubliez pas que nous avons aussi Robin qui fait de la vapeur 100% biomasse. Cela sera peut-être une question de garanties d'origine pour la vapeur plutôt que de quantité disponible. Nos clients ont besoin de vapeur et sont très contents d'avoir le moins possible de quotas de CO<sub>2</sub> attachés à cette vapeur. Elyse Energy aura besoin de vapeur pour le projet eM-Rhône avec zéro quota de CO<sub>2</sub>. C'est un point que nous sommes encore en train d'organiser d'un point de vue contractuel mais nous ne serons jamais en manque de vapeur. Nous pourrions toujours la remplacer par de la vapeur faite avec des chaudières à gaz, étant entendu qu'il y a toujours la solution d'acheter du gaz qui est issu de biométhane avec un contrat de transfert à travers le réseau de GRT Gaz, ce qui fait que nous sommes capables de faire dans une chaudière classique de la vapeur décarbonée. Il n'y a pas d'inquiétude à avoir sur les quantités de vapeur produites.

*Question : Il n'est pas question de remettre en service la chaudière à charbon ?*

Réponse de Carl PATOIS : Il y a des décisions qui sont complètement irréversibles et c'est le cas de celle-ci.

Réponse de Valérie DEJOUR : Concernant l'électricité, lors de l'atelier avec RTE, la question s'est posée quant à son utilisation pour les besoins. Dans le compte-rendu en cours de finalisation, RTE a indiqué qu'il effectuait ses propres prospectives et projections, et jusqu'à présent, aucune autre demande n'a été enregistrée sur la plateforme. Bien qu'il y ait eu plus de demandes au niveau de la vallée de la chimie, elles n'ont pas encore pris de forme concrète, et cela a été étudié, y compris au niveau national.

*Question : Concernant le captage de CO<sub>2</sub>, vous avez mentionné Trédi, mais vous n'avez pas évoqué Eurofloat, qui se trouve dans la zone d'INSPIRA. Pourriez-vous également considérer cette source, étant donné qu'il s'agit d'un four générant beaucoup de chaleur ? (Bien que je ne maîtrise pas les détails précis de ses émissions). En ce qui concerne Rubis Terminal, qui n'est pas actuellement membre de la plateforme, l'augmentation des capacités de stockage, notamment pour le méthanol, pourrait-elle justifier leur intégration à la plateforme, en particulier en termes de sûreté, sécurité et de services d'urgence en cas d'incidents ?*

Réponse de Khalil EL QUORTOBI : Pour répondre à votre première question, tout en soulignant un lien avec la seconde question - Trédi ne fait pas non plus partie de la plateforme, bien qu'ils assurent la livraison de vapeur pour l'ensemble des industries de la plateforme, dont certaines utilisent nécessairement différentes sources d'énergie, dont nous bénéficierons également.

Concernant la question sur les émissions de CO<sub>2</sub> d'Eurofloat, il s'agit d'une excellente question à poser à l'ensemble des industriels. En effet, qu'ils soient producteurs de vapeur ou émetteurs de CO<sub>2</sub> en raison de leurs procédés, qu'ils soient dans la plateforme ou à

proximité directe, chaque industriel a son propre intérêt. Puisque chaque industriel a sa propre politique de gestion des émissions, de gestion des déchets et de développement futur, la difficulté pour Elyse Energy dans le projet eM-Rhône réside dans la nécessité d'allier la trajectoire de l'industriel avec notre capacité à trouver le bon compromis de volume et de pérennité dans le temps.

Nous avons eu des discussions avec Eurofloat qui a sa trajectoire, et nous cherchons toujours à trouver une solution ensemble. Il est important de souligner qu'Eurofloat, parmi l'ensemble des émetteurs de la plateforme, a déjà une politique de réduction des émissions de gaz à effet de serre extrêmement vertueuse, ce qui nous permet de travailler en priorité avec d'autres industriels. Néanmoins, nous continuons à collaborer avec Eurofloat dans l'éventualité de prendre en charge le résiduel de ce qu'ils n'auront pas pu décarboner à l'échéance de 2030 ou 2035 sur leur propre site.

*Question : En ce qui concerne Eurofloat, pouvons-nous envisager que le méthanol, bien que peut-être ne correspondant pas exactement à leur type de carburant, puisse être utilisé dans leurs chaudières ? Est-ce compatible avec leur système de chaudières ?*

Réponse de Khalil EL QUORTOBI : Il y a deux aspects à considérer. Tout d'abord, en termes de synergie, et sans divulguer tous les détails de nos échanges avec Eurofloat en raison de considérations industrielles, ils sont potentiellement intéressés par d'autres produits entrants ou sortants d'Elyse Energy, tels que le CO<sub>2</sub>, l'hydrogène ou l'oxygène. Nous travaillons également avec Eurofloat sur ces sujets, en plus de la captation de leur CO<sub>2</sub>. Quant au méthanol, à ce stade, Eurofloat n'a pas exprimé le besoin d'utiliser le méthanol.

Complément de réponse de Carl PATOIS : En ce qui concerne l'intégration à la plateforme et la possibilité de signer des conventions pour fournir des services, cela est déjà en place avec des entreprises comme Trédi et Linde sur la zone INSPIRA. Nous avons une convention avec Rubis Terminal qui nous fournit des services de dépotage, et bien que Rubis soit un peu plus éloigné, nos services de sécurité assurent la disponibilité des moyens d'intervention en cas de dépotage de produits inflammables. Ainsi, même si une entreprise n'est pas physiquement sur la plateforme, des relations contractuelles peuvent être établies. Techniquement, il serait plus facile pour Trédi de rejoindre la plateforme en raison de la continuité géographique, mais cela n'empêche pas le développement de liens avec Rubis Terminal. Si l'activité économique se développe avec Rubis Terminal, des synergies seront recherchées pour le bénéfice mutuel de toutes les parties.

*Intervention d'un participant, Jean-Pierre DEMENUS (INSPIRA) : Pour compléter sur ce thème, nous ne considérons pas que les entreprises, qu'elles soient sur Inspira ou sur Osiris, nous appartiennent ou sont exclusives à l'un ou l'autre. Nous n'établissons pas de frontières. Chaque activité, chaque industrie, vit dans son propre univers industriel. Nous nous réjouissons du fait que certaines entreprises travaillent avec Osiris. L'essentiel est vraiment la création de synergies qui apportent des plus-values entre elles. Nous sommes ouverts à ce que les entreprises de notre côté se rapprochent des services d'Osiris. Au contraire, nous n'allons pas créer des services concurrents à ceux d'Osiris. Nous préférons solliciter ses services, tout comme n'importe quelle entreprise le ferait sur le territoire. C'est une approche*

*très intéressante où il n'y a ni concurrence, ni opposition, ni guerre larvée entre les deux espaces. Nous sommes réellement en synergie, comme mentionné précédemment.*

Réponse de Carl PATOIS : En effet, nous sommes partenaires dans le développement des synergies pour les entreprises présentes, et le bénéficiaire ultime est le tissu local, qui profite d'emplois et d'entreprises saines, engagées dans des boucles de recyclage ou d'économie circulaire. Par exemple, Eurofloat consomme de l'hydrogène, en partie grâce à la présence historique d'hydrogène sur la plateforme de Roussillon. Ils n'ont pas de stockage d'hydrogène ni de camion d'hydrogène, mais sont alimentés par un petit tuyau. Cela contribue également à la réduction des risques, car une livraison par canalisation est un moyen plus sûr et pérenne de fournir un produit à un industriel, plutôt que d'avoir de nombreux points de livraison.

*Réponse du participant : Ce qui nous semble extrêmement intéressant, c'est le potentiel sur Inspira, à la fois avec les entreprises existantes et celles à venir. Nous sommes très intéressés par les synergies futures, c'est-à-dire que lorsque nous avons des prospects ou des entreprises souhaitant s'installer, l'une des premières choses que nous leur demandons est d'explorer comment elles peuvent être complémentaires et contribuer à l'écosystème existant. Ainsi, le projet ELYSE renforcera cette possibilité de synergie dans cette zone.*

## **Les contributions à la dynamique économique du territoire**

### **Khalil El QUORTOBI, Directeur du projet eM-Rhône, Elyse Energy**

Comme souligné à la fois par M. PATOIS et M. DEMENUS, le projet d'Elyse Energy vise, à travers son implantation sur la plateforme, à contribuer au rayonnement immédiat et à renforcer les liens et les synergies avec l'environnement proche de la plateforme, non seulement en termes industriels, mais aussi en termes d'emplois et d'opportunités.

L'un des objectifs d'Elyse Energy est d'œuvrer à la création de nouvelles filières de formation en collaboration avec diverses structures, notamment le lycée professionnel à proximité. L'objectif est de former les futurs employés, qu'ils soient opérateurs ou cadres du site d'Elyse Energy. Cela nécessite une anticipation des besoins en recrutement et une collaboration avec la plateforme, les élus, l'administration et les acteurs du secteur éducatif, pour mettre en place des programmes de formation adaptés à tous les postes et niveaux. Cette collaboration inclut des partenariats avec des établissements existants tels qu'AFPA, le CMQ, le lycée professionnel, ainsi que des discussions plus larges avec des écoles d'ingénieurs et des universités pour la formation du personnel d'encadrement du site.

Les filières de formation recherchées couvrent tous les niveaux, allant des bacs professionnels et technologiques pour des métiers tels que conducteurs de machines et magasiniers, jusqu'aux masters ou ingénieurs pour des postes de cadres d'exploitation ou de responsables de maintenance. Les DUT sont également pris en considération pour des

postes de maîtrise, d'opération et de manutention. Elyse Energy recherche divers profils, tels que :

- Des opérateurs spécialisés en manutention et opération de postes électriques ;
- Des opérateurs chimiques et gaziers ;
- Des techniciens instrumentistes et automaticiens,
- Des électromécaniciens pour la maintenance des machines tournantes, des moteurs, etc.

Il est important de noter que ces métiers ne sont pas nouveaux, mais plutôt des compétences et des formations existantes dans la proximité immédiate de la plateforme.

En ce qui concerne la gestion quotidienne des unités industrielles, une structure d'exploitation est envisagée. Elle comprendra :

- Des opérateurs gaziers pour les enjeux liés au gaz,
- Des opérateurs chimiques spécialisés dans la chimie du méthanol et les aspects liés à la qualité et à la certification du produit, ainsi que des opérateurs travaillant sur le carbone, notamment sur les caractéristiques de fonctionnement et les émissions de fumées industrielles.
- Il y aura également des consignateurs habilités à mettre en service ou intervenir sur des équipements électriques ou mécaniques.

Cette organisation permettra de garantir le bon fonctionnement et la sécurité des installations.

En ce qui concerne l'organisation opérationnelle du site, plusieurs pôles sont identifiés :

- Un pôle Exploitation qui s'occupe de l'exploitation quotidienne des unités. Il comprend des opérateurs gaziers, opérateurs chimiques, opérateurs sur le carbone et des consignateurs.
- Un pôle Maintenance dédié à la maintenance des équipements classiques.
- Un pôle Hygiène, Sécurité, Environnement, Qualité responsable de la sécurité, de la formation continue, et du service qualité et laboratoire.
- Un pôle Logistique qui coordonne les services logistiques et d'approvisionnement.

Le fonctionnement est envisagé en cycles de 8 heures (3-8) avec différentes rotations. Les effectifs nécessaires sont estimés à plus de 40 ou 45 personnes pour le pôle exploitation et le pôle maintenance, ce qui inclut des opérateurs pour chaque unité. Les autres pôles tels que la qualité, la logistique, et la maintenance ajouteront à ce nombre, totalisant environ 80 emplois directs sur le site. En outre, nous estimons qu'il y aura un ratio d'environ 3 emplois indirects créés pour chaque emploi direct, contribuant ainsi à la dynamique territoriale immédiate de la plateforme.

Sur la phase de travaux, la période de construction, prévue de 2025 à 2027, impliquera divers professionnels tels que des compagnons, des ingénieurs, des ouvriers, des conducteurs de travaux, des chauffeurs livreurs, et autres. Cette phase aura un impact économique sur le territoire, générant des opportunités dans les services à la personne, notamment la restauration.

L'activité économique créée représente une opportunité pour le secteur, offrant des possibilités d'hébergement aux alentours pour les équipes, estimées entre 200 et 300 personnes, travaillant quotidiennement sur le chantier. Nous travaillons en interne pour évaluer précisément ces besoins et collaborons avec les services des communes avoisinantes et les structures d'accueil pour dimensionner correctement le calendrier du chantier. Nous aurons besoin des infrastructures portuaires pour le transport des équipements lourds par voie fluviale, minimisant ainsi l'utilisation de convois routiers.

Pendant la phase travaux, plusieurs entreprises sur Inspira, déjà installées ou en cours d'installation, pourront répondre aux besoins en transports, logistique, location d'engins, tuyauterie, électricité générale, et terrassement.

Selon les estimations du GIE, les impacts sur la dynamique territoriale en phase d'exploitation correspondraient à une augmentation du trafic fluvial de 100% et ferroviaire d'environ 60%, selon les schémas envisagés dans le cadre de cette concertation. L'objectif est de renforcer l'attractivité de la plateforme en proposant des produits innovants comme l'hydrogène et l'oxygène, ainsi que des solutions pour la décarbonation. L'implantation de cette usine à grande échelle contribuera à la promotion de la région à l'échelle nationale et européenne.

Nous souhaitons partager un dernier point avec vous concernant les retombées fiscales du projet. Celles-ci couvrent des taxes versées tant au niveau local que national, comprenant la taxe d'aménagement, la contribution sur la valeur ajoutée de l'entreprise (CVAE), l'impôt sur les sociétés (IS), la taxe foncière, et l'imposition forfaitaire sur les entreprises présentes et qui sont payées annuellement. De plus, la production locale de méthanol contribue positivement à la balance des transactions commerciales françaises car le méthanol consommé aujourd'hui en France est importé.

## Questions/réponses

*Question : Vous avez parlé de 3-8, du coup ce n'est pas un fonctionnement continu sur votre usine. Le week-end alors, cela se passe comment ?*

Réponse de Khalil EL QUORTOBI : C'est du 5-8. Dans votre question, qui est très intéressante, il y a aussi la notion d'optimisation des flux. Aujourd'hui, par exemple, une partie des opérateurs de logistique n'ont pas forcément besoin de travailler en 5-8. En l'occurrence, si le méthanol stocké doit être envoyé, transporté vers le consommateur final en barge ou par train, nous n'aurons pas des trains tous les jours et encore moins toute la journée. Donc une partie du métier ne sera nécessairement pas en continu.

*Question : J'ai une question également sur l'emploi. Comment allez-vous accueillir ces effectifs ? Ça va être progressif ? Est-ce que l'usine va-t-elle être productive dans sa totalité dès son ouverture ? Ou alors est-ce que ce sera une montée en charge progressive ?*

Réponse de Khalil EL QUORTOBI : Il est aujourd'hui un peu tôt pour répondre de façon précise à cette question. Pour autant, nous pouvons partager avec vous les réflexions qui sont en cours, la mise en service industrielle d'une telle unité ne se fera pas en 24 heures, ni en une semaine. Elle se fera sur plusieurs mois, quasiment une année, et effectivement, les activités de mise en service et de réception, que nous appelons en anglais par le terme de

commissioning, de façon antérieure à la mise en service industrielle. Elle devra mettre en œuvre pour les opérateurs, avec les équipes de démarrage, des temps de formation et d'accompagnement sur plusieurs mois après la formation théorique et la formation initiale de l'opération. Donc est-ce que ça veut dire que l'unité arrivera à 100% au bout de quelques semaines de production ? A priori non. Donc il y aura une montée *crescendo*. L'idée c'est d'abord de travailler dans les meilleures conditions de sécurité. Et donc nous visons une mise en production nominale<sup>2</sup> à 8 mois.

*Question : Il n'y aura pas de formation sur un autre site possible, c'est-à-dire, la possibilité de se former sur un autre site en fonctionnement pour que les opérateurs arrivent déjà formés sur le nouveau site ?*

Réponse d'Olivier COLIN : Nous sommes sur des volets technologiques qui sont très récents. Je vais prendre un exemple très concret, c'est l'unité de méthanol. Comme déjà rappelé précédemment, les opérateurs ne vont pas arriver le jour où nous allons lever la barrière quand va ouvrir l'usine, ils vont arriver bien avant, puisqu'ils ont besoin d'être formés sur le terrain. Pour répondre à votre question, l'entreprise qui a développé l'unité de méthanol, propose des formations. Nous sommes quand même sur des processus qui sont assez particuliers, assez fins, et ils ont besoin d'être formés en amont. Donc, ils vont être formés à un certain moment donné de la construction, vers la fin, avant d'entamer le commissioning (autrement appelé les activités de tests et de préparation à la mise en route). Pour le commissioning, il faudra qu'il y ait des opérateurs qui soient à côté pour effectuer les tâches. Nous allons devoir envoyer des futurs opérateurs accompagnés par le technologue qui va les former théoriquement mais aussi, sur des sites pilotes chez eux dans leurs différents centres de développement. Cela concerne le e-méthanol puisque nous avons entamé les discussions avec eux. C'est quasiment le même format qui est retenu pour l'hydrogène. C'est aussi le cas pour le carbone capture. Il n'y aura pas de nécessité de formation pour les choses plus classiques. Ce processus est une étape plus ou moins longue notamment au niveau des emplois. C'est pourquoi, nous allons devoir enclencher le recrutement bien en amont pour pouvoir former nos futurs opérateurs si le projet voit le jour.

*Question : Deux interrogations. Tout d'abord, concernant les entreprises locales pendant le chantier, il est crucial d'utiliser des entreprises locales pour garantir la qualité des travaux et soutenir l'économie locale. Pour avoir connu un projet similaire en 2017 avec HEXCEL, bien que des entreprises locales avaient été associées, nous regrettons la présence de nombreuses entreprises étrangères, ce qui a entraîné un résultat et une qualité des travaux catastrophiques.*

*Ensuite, sur le fret, avec la prévalence du transport routier, notamment pour les projets comme Gerflor et Paprec, nous, la CGT, nous inquiétons de la disparition progressive du fret en France. Quelle est votre réflexion sur le développement du fret local, en tenant compte de la réouverture potentielle de la gare de Salaise-sur-Sanne, pour favoriser des solutions économiques et respectueuses de l'environnement ?*

---

<sup>2</sup> 100% de capacité de production.

Réponse de Khalil EL QUORTOBI : Nous vous remercions pour vos questions pertinentes et très intéressantes. Pour aborder votre premier point, je tiens à souligner qu'il s'agissait davantage d'un vœu pieux que d'une question. Cependant, nous sommes tout à fait conscients de cet aspect, motivé par plusieurs considérations. Tout d'abord, la barrière linguistique est un élément à prendre en compte. Deuxièmement, la connaissance approfondie des entreprises locales est cruciale. Il est essentiel que l'entreprise de tuyauterie située à 2 km soit familière avec les autres acteurs de la plateforme, favorisant ainsi une compréhension partagée des règles de sécurité et des procédures d'intervention sur les chantiers.

Il est important de souligner que la préférence pour des travailleurs locaux est double. D'une part, cela contribue à minimiser les défis liés au logement, au trafic routier et à la congestion. D'autre part, cela représente un levier économique significatif. Cependant, il s'agit d'un équilibre délicat à trouver, impliquant des compromis entre ces différents facteurs.

Nous souhaitons attirer votre attention sur un aspect incontournable de notre projet. Par exemple, pour des composants technologiques tels que l'unité de e-méthanol, le technologue impliqué n'est pas français, bien qu'il soit européen. Lors de la mise en service de son équipement, pour lequel il détient une licence, nous sommes dans l'obligation de compter sur sa présence. Cela implique nécessairement le recours à des professionnels étrangers, y compris pour l'électrolyseur. Cependant, pour la partie du poste électrique, nous prévoyons de collaborer avec des entreprises françaises.

Concernant votre deuxième point sur le fret, permettez-moi de vous assurer que vous prêchez des convaincus. Chez Elyse Energy, nous sommes pleinement conscients que le choix des modes de transport influence considérablement l'impact environnemental global de notre projet. Privilégier le transport ferroviaire et les flux verts est essentiel pour maintenir des émissions faibles. Toutefois, nous devons maintenir l'option du transport routier pour des cas exceptionnels, bien que cela soit rare. En ce qui concerne le trafic ferroviaire, la plateforme est bien équipée, offrant deux possibilités : la livraison directe de CO<sub>2</sub> par un acteur connecté par voie ferrée et le transit du e-méthanol par le port, idéalement vers la façade maritime méditerranéenne de la France. Actuellement, il n'y a pas de projet immédiat visant à renforcer l'infrastructure ferroviaire, mais nous restons ouverts à ces discussions.

*Question : Pour clarifier, vous évoquez la plateforme elle-même. Si les volumes augmentent, il sera crucial d'évaluer la capacité actuelle de la plateforme, notamment en termes d'alimentation par voie ferrée. À l'heure actuelle, bien que la plateforme dispose d'une certaine capacité, des ajustements pourraient être nécessaires pour gérer une augmentation significative des volumes ?*

*Complément d'un participant : En ce qui concerne l'expansion du fret ferroviaire, actuellement, les infrastructures disponibles sur Osiris et celles associées au port, destinées au fret ferroviaire et fluvial, sont adéquates pour accueillir des quantités importantes de produits, ne posant aucun problème majeur. La réouverture de la gare de Salaise, initialement réservée aux passagers est évoquée. Cependant, EBER (la Communauté de Communes Entre Bièvre-et-Rhône) procède à l'installation de navettes depuis la gare de Péage vers Osiris et les sites d'Inspira. Ce service de transport de passagers est en cours d'optimisation, débutant*

*dans quelques semaines. Il est à noter que les gares de Péage et de Salaise sont trop proches, et si l'une est ouverte, l'autre ne le sera pas.*

*Actuellement, la CNR (Compagnie National du Rhône), qui exploite le faisceau ferroviaire, met en œuvre d'importants investissements pour doubler et améliorer l'entrée sur le faisceau ferroviaire sur Inspira. Cette initiative est motivée par la complexité actuelle de l'entrée, entraînant une occupation prolongée de la ligne PLM (Paris-Lyon-Méditerranée), des coûts élevés, entre autres. Ces améliorations visent à optimiser le processus et à offrir une desserte plus performante sur Inspira d'ici 5 à 6 ans.*

Réponse de Carl PATOIS : La référence à la gare de Salaise concerne spécifiquement l'accès à la zone pour le fret industriel, et non pour les voyageurs.

*Intervention du participant : Le nouvel équipement prévu permettra également d'accueillir des trains plus longs et des convois étendus. Actuellement, l'enjeu réside dans la nécessité de traiter des convois de grande longueur. Le projet vise à accueillir des trains de 800 ou 1000 mètres, avec des installations permettant de détacher les wagons, de les stocker, d'aller chercher ce qui manque, et une fois tout prêt, d'atteler l'ensemble pour le faire partir sur la ligne PLM.*

Question de Valérie DEJOUR : Pourriez-vous préciser l'emplacement de ce nouvel équipement ?

*Réponse du participant : Oui, effectivement, le nouvel équipement est planifié sur la zone d'Inspira. Actuellement, nous sommes en phase d'études approfondies, une étape complexe impliquant la recréation d'une voie ferroviaire et la connexion à la ligne PLM. Ce processus délicat représente un investissement d'environ 15 millions d'euros. Nous sommes en pleine coordination avec SNCF Réseau, car la mise en œuvre de ce projet est conditionnée par des changements en cours au niveau de leurs aiguillages et de leur système. Les études et les concertations sont en cours depuis plusieurs années, et le démarrage des travaux est prévu autour de 2025 ou 2026.*

Question : J'ai été étonné par le chiffre des 100% d'augmentation du trafic fluvial, cela prend-il en compte le port de Salaise ?

Réponse d'Olivier COLIN : En ce qui concerne l'augmentation de 100% du trafic fluvial, cela englobe spécifiquement le trafic se dirigeant vers la plateforme, avec actuellement deux barges par semaine.

*Complément d'un participant : Pour compléter sur le fret fluvial, les chiffres, montrent une réduction de 20% des volumes transportés en 2023 en raison de divers obstacles tels que des difficultés de trajet, des incidents et des fermetures. Le projet vise à contribuer, dans une certaine mesure, à atténuer la diminution du trafic induite par ces difficultés.*

Question : Concernant la CVAE, il semble qu'elle soit en voie de disparition, la taxe principale de remplacement serait donc la CFE à laquelle vous seriez assujettis. Par ailleurs, la TVA générée par la revente de votre produit est également significative en raison des volumes impliqués. Avez-vous chiffré ce que cela pourrait représenter ? Avoir une estimation minimale de ce que pourrait représenter la taxe foncière ou la CFE pour un équipement de cette envergure serait utile à titre informatif, notamment pour les établissements publics.

Réponse de Khalil EL QUORTOBI : Nous recevons de plus en plus de demandes dans ce sens, que ce soit des communes, des services de l'État. C'est un chantier que nous avons récemment débuté. Ainsi, nous n'aurons pas de chiffres précis à communiquer ce soir. Toutefois, c'est un sujet pour lequel nous sommes saisis, et qui sera l'un de nos chantiers pour l'année 2024 afin d'estimer les retombées financières annuelles.

Complément de Carl PATOIS : Vous pourriez également mentionner, comme cela a été souligné lors de la présentation du bilan de la zone Inspira, l'impact positif sur le territoire en termes de cotisations sociales générées par les emplois créés par le projet.

*Question : Pour revenir sur un point soulevé, sur nos échanges approfondis, il a été évoqué le fait qu'accueillir de l'industrie n'apporte pas beaucoup de retombées fiscales aux collectivités locales. Les taxes mentionnées, en particulier, semblent principalement profiter au niveau national plutôt qu'au niveau local.*

Réponse de Carl PATOIS : Cela a fait l'objet d'un débat politique houleux lors de la dernière JDD (Journée du développement durable). Auparavant, la CVAE allait aux acteurs locaux, et la disparition de la CVAE a entraîné la promesse de l'État de la redistribuer via la CFE, mais ce ne sont que des promesses pour le moment.

*Complément d'un participant : Ce n'est pas tout à fait ainsi. La taxe foncière revient en grande partie aux communes. C'est la commune qui la perçoit. La CFE est destinée à l'intercommunalité, avec une récupération par l'État. La taxe d'aménagement est perçue par la commune. Il y a un partage différent entre les différentes taxes reversées sur le territoire, impliquant plusieurs acteurs au lieu d'une seule entité récupérant l'ensemble des fonds.*

*Question : Mais c'est bien moins qu'à une certaine époque ?*

*Réponse du participant : C'est moins qu'à une certaine époque, ce n'est pas insignifiant non plus, mais nous sommes d'accord. Aujourd'hui, les collectivités ne considèrent plus le développement économique comme une réponse à des besoins financiers. Faire du développement économique entraîne des contraintes importantes, avec des coûts élevés et des retombées moins significatives qu'auparavant. Une entreprise qui s'installe nécessite la redéfinition des réseaux, le déploiement de routes, parfois l'expansion des écoles en raison de l'augmentation de la population. Aujourd'hui, les élus analysent ces projets et constatent qu'ils sont largement perdants sur leur territoire.*

*Question : Il y a aussi les emplois locaux et la question de l'intérêt collectif ?*

*Réponse du participant : Effectivement nous devons considérer une perspective plus large. Il faut avoir un regard à la fois macro et micro car tout cela contribue à l'équilibre d'un projet qui, finalement, a énormément de sens.*

## Clôture

### **Ophélie JOVELIN, animatrice – agence Neorama**

La concertation se termine bientôt à la fin du mois de février, le 25 précisément. La semaine prochaine, nous invitons tout le monde au forum de clôture qui aura lieu dans la même salle. Nous avons terminé la plupart des événements, les petits déjeuners se sont tenus et nous

avons eu cet après-midi des échanges intéressants avec des étudiants de Centrale Lyon. Nous avons aussi échangé avec les lycéens du lycée professionnel. Nous sommes sur le point de conclure la concertation. Nous aurons demain un stand mobile au marché de Serrière. Il y a quelques contributions sur le site. Nous vous invitons à poser vos questions, émettre des avis sur le site, que ce soit en tant qu'individu ou en tant que personne morale. Il y a des cahiers d'acteurs disponibles, et vous pouvez émettre une contribution à ce titre.